



Les réformes du gouvernement mettent en danger :

- Les retraites
- L'Enseignement Supérieur et la Recherche

Les projets de loi sur la retraite universelle par points et la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) ne doivent pas passer !

RETRAITES : LE CONSEIL D'ÉTAT
ÉTRILLE LE GOUVERNEMENT



***De nombreux secteurs
sont en lutte,
rejoignons-les !***

**Tous en grève et en manifestation
Jeudi 6 février**

A Paris, rendez-vous des facs et labos en lutte

à 13h sur la place Bonsergent, le long du boulevard Magenta, afin de former un cortège "facs et labos en lutte" avant de nous insérer dans la manifestation interprofessionnelle qui se rendra à Nation (Gare de l'Est > République > Bd Voltaire > Nation)

La réforme des retraites n'est pas une simple réforme de plus, c'est pour les fonctionnaires un recul général du montant nos retraites et une rupture du contrat social.

Le montant ne serait plus calculé sur les 6 derniers mois, mais sur la rémunération tout au long de la carrière.

En prenant comme valeur du point la valeur actuellement proposée (5.5 %), les baisses de retraites seraient déjà énormes pour tous les agents INRAE.

Situation	Retraite nette système actuel	Retraite nette système Macron	Baisse mensuelle
CR entré à 27 ans, en retraite en DR à 67 ans	3 386 €	2 338 €	-1047 € (-30%)
CR entré à 27 ans, en retraite en CR à 65 ans	2 804 €	2 225 €	-579 € (-20%)
IR entré à 25 ans, en retraite à 67 ans	3 430 €	2 717 €	- 712 € (-21%)
IE entré à 25 ans, en retraite à 65 ans	2 348 €	1 896 €	-452 € (-19%)
AI entré à 22 ans, en retraite à 64 ans	2 045 €	1 600 €	-445€ (-22%)
TR entré à 21 ans, en retraite à 63 ans	1 877 €	1 306 €	-571 € (-30%)
AT entré à 20 ans, en retraite à 62 ans	1 507 €	1 048 €	-458 € (-30%)

Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche :

Le gouvernement Macron part du constat d'une recherche « insuffisamment compétitive ». Au lieu d'augmenter les moyens et de les redistribuer de façon plus égalitaire, **la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) mettra encore plus en concurrence les universités, les laboratoires et les chercheurs/euses.**

Les conséquences de cette loi seront, entre autres :

- Évaluation des chercheurs/labos pour orienter les crédits de base
- Primes à la performance
- Renforcement des financements par appels à projets
- Plus de précarité avec des « CDIs de projet » et des « tenure tracks »